



République Algérienne, Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
UNIVERSITÉ ABOU-BEKR BELKAÏD – TLEMCCEN
Faculté des Lettres et des langues
Département de français



Littératies numériques, UEM 2^e année Licence (A1)

Responsable du module : M. Mohammed Rachid BENEDDRA

Adresse e-mail : rachid.beneddra@univ-tlemcen.dz

Consultation : Chaque lundi de 11h30 à 12h30 à la salle 26.

Durée d'enseignement : 24/09/2024 au 31/06/2025 *en présentiel et à distance. (50% - 50%)*

Code de l'UE : Unité d'enseignement méthodologique

Répartition du cours (CM/TD) : CM 1h30, TD 1h30 sur Moodle.

Nombre de crédits : 1

Coefficient : 1

Les objectifs de la matière :

Les littératies numériques sont au cœur de tout enseignement universitaire, qu'il s'agisse d'aptitudes en lecture ou encore écriture sur des supports numériques au travers de la toile virtuelle internationale. Apprendre la langue française à partir de supports numériques, nécessite des compétences en matière de numérisation de documents, ce qui permet de réaliser des travaux de recherches dans les trois cycles ; c'est pourquoi on a mis en place cette discipline.

Prérequis nécessaires :

1. Connaître les ressources numériques
2. Savoir utiliser les outils numériques

Compétences et apprentissages visés par le cours :

À la fin de ce cours, l'apprenant saura :

1. Découvrir les littératies universitaires et numériques.
2. Développer les compétences de lecture et d'écriture sur support numérique.
3. Explorer un ordinateur.
4. L'utilisation de l'internet pour des fins académique et scientifique.

Premier semestre (S3) :

1. Définir le concept de littératie.
2. Définir les littératies numériques.
3. Principes fondamentaux de la littératie numérique et médiatique.
4. Lecture de supports numériques (ebooks, e-pub...etc.)

Deuxième semestre (S4) :

1. Les compétences ciblées par la littératie numérique : Utilisation de l'outil informatique (digital, tablettes et Smartphones).
2. L'enseignement des littératies numériques.
3. La translittératie.
4. Création de contenus numériques.

Mode d'évaluation des apprentissages :

- En fonction d'un contrôle continu et un examen final programmé par l'équipe pédagogique.
- Le contrôle continu compte pour un tiers (par ex.) et l'examen final pour deux tiers dans la moyenne finale.
- L'étudiant (e) n'ayant pas obtenu 10 de moyenne sera alors invité(e) à se présenter à l'examen de rattrapage programmé par l'équipe pédagogique.
- Le calcul de la moyenne finale après rattrapage tiendra compte des notes du contrôle continu (1/3, 1/4) et de la note de rattrapage (2/3, 3/4 ...). A distance.
- Les contrôles continus porteront sur le travail dirigé (exposés, comptes rendus...etc.) En présentiel.
- L'examen final portera sur la compréhension du cours (environ 50 %) et le reste sur les travaux dirigés

Règles de fonctionnement du cours :

L'absentéisme : La présence en cours est obligatoire (A distance et en présentiel).

L'engagement dans le cours : La participation des étudiants au cours est souhaitée. Les étudiants désirant poser des questions peuvent le faire de façon ordonnée.

Références sitographiques (Liste non exhaustive) :

- ❖ <https://uis.unesco.org/fr/node/4789131>
- ❖ <https://abcalphapourlavie.ca/litteratie/litteratie-numerique/>
- ❖ https://inspe-sciedu.gricad-pages.univ-grenoble-alpes.fr/num/litteratie_numerique.html
- ❖ <https://drane.ac-lyon.fr/spip/IMG/scenari/litteratienumerique/co/definition.html>
- ❖ <https://www.inclusion-numerique.fr/definition-digital-literacy/>